ÉLIGIBLE **CPF**

BLOC DE **COMPÉTENCE**

CONDUITE DU DIALOGUE SOCIAL

RNCP35604BC06

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux des partenaires sociaux et les jeux d'acteurs pour préparer une stratégie sociale et piloter les négociations.
- Assurer le respect des rôles et obligations de chaque instance et de l'employeur.
- Piloter des consultations et négociations dans des contextes complexes de restructuration, cession ou transfert d'activités.
- Prévenir et piloter la résolution de conflits collectifs.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Des quiz de validation des acquis et des pratiques tout au long de la formation
- Une pédagogie active s'appuyant sur de nombreuses études de cas et mises en situation pour s'approprier pleinement les outils de gestion de la communication et des relations avec les partenaires sociaux

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
L'inscription à ce bloc nécessite d'avoir suivi les formations "Dialogue social avec les IRP" et "Élections professionnelles en entreprise"

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude d'un dossier de candidature • Un entretien téléphonique. Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.
Certificateur : **SUP des RH**
N° d'enregistrement au RNCP : 35604
Date d'enregistrement : 19/05/2021

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

3 MODULES

5 JOURS

35 HEURES

de formation
en présentiel
+ examen

MODULE #1
Dialogue social avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP)
Aspects juridiques de la négociation collective avec les syndicats et de la conduite des réunions de CSE
2 JOURS

MODULE #2
Piloter les relations avec les partenaires sociaux
Mieux communiquer pour prévenir ou gérer les tensions sociales
2 JOURS

MODULE #3
Transformation d'entreprise : restructurations, licenciements économiques et PSE
La gestion sociale des difficultés économiques : une compétence clé dans un contexte de crise
1 JOUR

PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

DIALOGUE SOCIAL AVEC LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL (IRP) (2 JOURS - NEGO)

› Mieux identifier l'interlocuteur syndical
› Les instances élues : mise en place, prérogatives, fonctionnement, moyens et limites d'action
› Nouveau cadre juridique de la négociation collective
› Conduire une réunion avec le CSE
› Droit d'alerte et de retrait et droit de grève : cadre légal, jurisprudentiel et social

PILOTER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX (2 JOURS - NECO)

› Définir et intégrer les éléments du Dialogue Social (DS)
› Réunions avec les représentants du Personnel
› Les clés pour piloter efficacement les négociations
› Gérer les réunions difficiles, les tensions et les situations de conflit

TRANSFORMATION D'ENTREPRISE : RESTRUCTURATIONS, LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ET PSE (1 JOUR - PSEE)

› La prévention des licenciements économiques : faire face aux restructurations
› Le motif économique : assouplissement des règles suite aux dernières évolutions législatives
› Sécuriser ses pratiques : les éléments communs à toutes les procédures
› Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)
› Des procédures à dimension variable

TAUX DE RÉUSSITE

100% des candidats ont obtenu la certification (taux calculé sur la base des résultats des trois dernières années, actualisé au 2 janvier 2024).

PROMOTIONS À VENIR

21 Novembre 2024 - PSEE
+ 25 et 26 Novembre 2024 - NEGO
+ 28 et 29 Novembre 2024 - NECO

17 et 18 Mars 2025 - NEGO
+ 24 et 25 Mars 2025 - NECO
+ 22 Mai 2025 - PSEE

19 et 20 Mai 2025 - NEGO
+ 22 Mai 2025 - PSEE
+ 23 et 24 Juin 2025 - NECO

18 et 19 Septembre 2025 - NEGO
+ 6 et 7 Octobre 2025 - NECO
+ 20 Novembre 2025 - PSEE

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
Paris Montparnasse

TARIFS

4 490 € HT incluant :

- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Préparation à l'examen

Validité : 30/06/2024

Réf : KNEG
Formacode : 33039

Plus de détails sur cette formation :
www.gereso.com/KNEG

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe).....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__| ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax.....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) .....E-mail.....

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__| .....

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*